



Quelles obligations d'assurance pour les plateformes de location

Par **QuentinU**, le **25/03/2016** à **21:14**

Bonjour à tous,

Je suis nouveau sur le forum et mes recherches afin de trouver une réponse à ma question sont restées vaines.

Je souhaite poser cette question d'un point de vue "entreprise" et savoir quelles sont les obligations juridiques en matière d'assurance de l'entreprise ou plateforme.

Est-il obligatoire pour les plateformes de location de logement entre particuliers (comme Airbnb) de souscrire à une assurance couvrant le l'hébergeur, le loueur ou les deux? Lors de la création de l'entreprise, sera-t-il nécessaire, juridiquement, de couvrir les personnes qui loueront leur appartement ou qui iront loger chez d'autres particuliers?

Quentin